



Chers voisins, chers amis,

Vous avez été plus de 100 à signer une pétition papier demandant que le projet d'immeuble Jules Ferry-Jean Guéhenno s'intègre à son environnement. Plus de 800 signatures en ligne ont soutenu ce point de vue, porté par l'Association des Amis du Patrimoine Rennais. La presse s'est fait l'écho de cette situation à plusieurs reprises, d'autant plus que de nombreux quartiers de Rennes sont confrontés au même problème. Certaines associations ont pu se faire entendre au conseil municipal. Madame Ana Sohier, l'élue au patrimoine, membre de la majorité municipale, s'est exprimée publiquement en ce sens récemment (OF du 5-09-2019).

De nombreuses remarques ont été prises en compte au cours de l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Rennes Métropole. Les remarques et les conclusions des commissaires enquêteurs vont dans le sens d'une meilleure intégration des projets dans l'existant. En voici quelques passages : Remarques de la commission d'enquête, p 47 :

► *La commission admet la difficulté pour les riverains d'accepter de tels projets de grande hauteur. Elle estime que sans concertation préalable, il est difficile d'obtenir l'adhésion de la population, et que leur acceptabilité reste liée à l'évaluation et la réduction de l'impact de tels projets sur leur environnement immédiat. En ce sens, la CE ne peut qu'encourager Rennes Métropole, les communes et les maîtres d'ouvrage à élaborer leurs projets dans la transparence et la concertation.*

► *Toutefois, cette densification doit se faire en s'intégrant au mieux à l'existant, dans le respect du voisinage et selon un type architectural innovant afin de ne pas reproduire les erreurs passées des années 70 que l'ondémolit dans le cadre de programmes coûteux.*

Ou dans la conclusion, recommandation n°12, p123 :

*La commission d'enquête admet la difficulté posée par les projets de grande hauteur. Elle estime que sans concertation préalable il est difficile d'obtenir l'adhésion de la population, et que leur acceptabilité reste liée à l'évaluation et la réduction de l'impact de tels projets sur leur environnement immédiat. En ce sens, la CE ne peut qu'encourager Rennes Métropole, les*